

**La réunion de négociation de la convention collective s'est tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2016.**

La question du rapprochement des branches a été abordée. Ainsi, les Centres de Gestion Agréés (CGA) devraient être absorbés. Cette branche compte environ 1 000 salarié-e-s. La commission sociale des CGA a dû signer un accord le 7 juillet 2016 pour que l'absorption ait lieu. Notre branche devra faire de même début septembre pour que cette affaire soit bouclée le 30 septembre et que l'absorption soit effective au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Enfin, un échange a eu lieu concernant l'évolution des métiers de la branche, notamment au regard des nouvelles « technologies ». Dans ce cadre, une étude pourrait être demandée à l'observatoire des métiers de la branche : l'OMECA.

Site OMECA : [www.metierscomptabilite.fr](http://www.metierscomptabilite.fr)

Sur ce site, vous trouverez :

1/ La branche

- Présentation
- Chiffres clés
- Les accords
- L'observatoire des métiers
- Etudes et publications  
(Portraits statistiques, baromètres IPSOS, égalité professionnelle, portrait social, étude prospective)

2/ Les métiers

- Entrée liste alphabétique
- Cartographie

3/ Les formations

- Carte des formations
- Liens externes [Agefos et organisations syndicales/patronales]

4/ Les outils RM

- Passeport formation
- Outil GPEC

**1936-2016**

**La CGT vous souhaite de bons congés payés !**

Les congés payés, les conventions collectives, les 40 heures, les délégués du personnel furent gagnés en 1936 à la suite d'une mobilisation unitaire des travailleurs en luttés, menée par la CGT.

En 2016, avec la CGT, poursuivons la lutte contre la loi EL KHOMRI pour conserver les acquis sociaux de 1936 et gagner les droits du XXI<sup>ème</sup> siècle !!!